

S010 - Inscription au portail E-Synergie

Lors de la procédure d'inscription au portail eSynergie, il faut :

1. Choisir si l'on est un particulier, une association ou une entreprise,
2. Renseigner les informations demandées, au regard de votre premier choix,
3. Le courriel (email) que vous renseignez sera par la suite votre identifiant. C'est sur ce courriel que sera adressé le message de confirmation d'inscription. Vous y renseignerez enfin votre mot de passe.